

Ces Isérois devenus sourds

En Isère, on estime que près de 80 000 personnes sont devenues sourdes. Celles-ci doivent surmonter chaque jour de nombreux obstacles dans leur vie personnelle, sociale et professionnelle.

Derrière son sourire, Anne-Marie Choupin, 56 ans, dissimule une énergie farouche. Il lui en aura fallu pour mener sa vie tambour battant, malgré un handicap auditif. Anne-Marie est devenue sourde à l'âge de 15 ans, à la suite d'otites à répétition qui lui ont perforé les tympans. Sans se laisser abattre, l'adolescente poursuit ses études et réussit une maîtrise de physique-chimie. Elle a 26 ans, et déjà deux enfants, lorsque sa surdité s'aggrave, atteignant 100 % pour une oreille et 70 % pour l'autre. La jeune femme n'a plus d'autre solution que de porter une prothèse auditive. Mais elle doit renoncer à exercer le métier d'enseignante auquel elle s'était préparée. Refusant l'inactivité, elle s'engage dans la vie associative et locale.

Au quotidien, elle doit surmonter de nombreuses difficultés. La moindre conversation requiert une énorme concentration. Son logement est équipé d'une boucle magnétique, un système de sonorisation qui capte les sons de la télévision, de la chaî-



© M. Giraud

>> Anne-Marie peut communiquer avec les autres quasi normalement... mais au prix d'énormes efforts.

ne hi-fi et du téléphone, et les transmet de manière amplifiée sur sa prothèse auditive. « Malgré cela, je n'entends pas toujours la sonnette de l'entrée et le téléphone, et je ne peux pas garder seule mes petits-enfants », explique-t-elle. Enfin, outre les traitements médicaux, Anne-Ma-

rie doit effectuer des cures thermales tous les deux ans pour éviter d'attraper otites et angines... « J'ai la chance d'avoir un conjoint très compréhensif. Le rôle de l'entourage est essentiel dans la prise en charge des sourds », ajoute-t-elle.

En Isère, on estime à près de 80 000

>> Zoom

Une aide du Conseil général pour compenser le handicap

Depuis janvier 2006, les adultes handicapés peuvent percevoir la prestation de compensation du handicap. Cette nouvelle aide, financée par le Conseil général de l'Isère, peut couvrir le coût d'une aide humaine à la communication et celui des aides techniques comme un appareil auditif, une boucle magnétique ou encore une montre vibrante (un outil qui permet de détecter la sonnerie de l'entrée, ou du téléphone...). Un plan personnalisé de compensation est réalisé par l'équipe pluridisciplinaire de la Maison des personnes handicapées de l'Isère (MDPHI).

> Contact : 0811 00 14 07. www.handicap38.org

le nombre de personnes devenues sourdes. Près de 90 % d'entre elles souffrent de presbycusie, une baisse d'audition évolutive liée au vieillissement qui survient progressivement à partir de 55 ans. Mais le handicap peut également résulter de maladie, de séquelles d'opération ou d'un traumatisme crânien. Sans parler des agressions sonores : baladeurs poussés à fond, discothèques, concerts... Les personnes devenues sourdes souhaitent être reconnues comme telles. « Nos interlocuteurs doivent veiller à parler lentement, en articulant et hausser le ton sans crier. Les cris déforment l'articulation et rendent la lecture labiale impossible », précise Anne-Marie.

De nombreux devenus sourds suivent des cours de lecture labiale avec des orthophonistes pour améliorer leur compréhension. « La société est encore trop peu équipée pour les malentendants », déplore Anne-Marie Choupin, qui, au sein de l'Association réadaptation défense devenus sourds (ARDDS) qu'elle préside, revendique notamment l'usage plus systématique de sous-titrage, d'affichage ainsi que l'installation de boucles magnétiques dans les lieux publics (guichets de gare, poste...) et les salles de spectacle. ■

Marion Frison

> Contact : ARDDS 38, à Seyssins. 04 76 49 79 20.

>> Zoom

Comment le son vient à l'oreille

L'oreille externe (dont la partie visible est le pavillon) collecte les ondes sonores et les transmet au conduit auditif qui amplifie le son. Parvenues à la membrane du tympan, ces ondes le font vibrer comme un tambour au moyen du marteau, de l'enclume et de l'étrier. Ces vibrations méca-

niques peuvent alors atteindre l'oreille interne et entrer dans la cochlée, une sorte de coquille d'escargot remplie de liquide. Le liquide en bougeant met en action 25 000 extrémités nerveuses qui convertissent le son en impulsions électriques que le nerf auditif transmet au cerveau.



Illustration : © B. Fouquet